

LES CAHIERS DU TREGOR

N°7

PRIX DU N° 17F.

JUIN 1984



**BULLETIN DU CLUB D'ARCHEOLOGIE
ET D'HISTOIRE DE BEGARD**

Publié avec le concours de la M.J.C. de Bégard

LA VIE DU CLUB

- Jeudi 22 mars : Conférence de Jef Philippe sur le thème :
«La poésie de langue bretonne, son histoire, ses formes et ses genres, sa prosodie...»
- Dimanche 8 avril : Le club reçoit l'A.R.S.S.A.T. pour une promenade historique dans les environs de Bégard : au programme de l'excursion, les églises de Botlézan, Guénézan et Péder nec, la chapelle N.D. de Lorette, le site gallo-romain de **Croas ar Marchosio**, le souterrain de Trézéan, en Péder nec.

Les Cahiers du Trégor - Publication trimestrielle du Club d'Histoire de Bégard. M.J.C. 22140 Bégard. Tél : 45.20.60.
Directeur de la publication : Hervé Le Goff.
Composition - Impression : Copie 22 - Péder nec

Abonnement Annuel (4 numéros) : 60 Frs (+ 14 Frs d'expédition).
Les numéros 1 à 6 sont encore disponibles au prix unitaire de 16 Frs + 4 Frs d'expédition.

Toute reproduction des textes et illustrations est possible avec l'accord préalable de la rédaction.

Photo de Couverture : *St Yves. Grandes Chroniques de Bretagne* (Alain Bouchart 1514).

HISTOIRE DE PENVENAN Port-Blanc et Buguelès

par Nicole CHOUTEAU

La première édition de l'«Histoire de Penvénan» (1971) étant épuisée, «LES CAHIERS DU TREGOR» ont bien voulu nous offrir l'hospitalité de leurs colonnes pour une réédition remaniée et augmentée.

La plus grande partie de ce travail repose sur l'étude de documents conservés aux archives municipales ou départementales.

Les recherches d'archives et sur le terrain avaient été faites lors de la première édition avec la participation de Viviane MAILLEN qui a également exécuté les dessins à la plume.

Toutes les recherches d'état-civil ont été faites par Pierre JEZEQUEL qui a dépouillé plus de douze mille actes et établi les statistiques résultant de ces recherches.

LA PREHISTOIRE

L'attention des archéologues a été maintes fois attirée par le territoire de la commune et du littoral de Port-Blanc et de Buguézès et par les nombreux vestiges préhistoriques ou protohistorique qui y furent découverts fortuitement ou au cours de fouilles.

Plusieurs études spécialisées ont été consacrées à ces premiers témoignages de la vie à Penvénan.

En 1936, MM. MAZERES et de BELLAING dénombraient encore une dizaine de monuments mégalithiques (1) : deux dans la baie de Pellinec, deux dans les bois qui l'avoisinent, un à l'île du Château, un autre à Saint Gildas et trois autres encore en place aujourd'hui : le menhir classé de «*Parc an Goff*» ou de Kervenniou à proximité du sémaphore (à deux champs de distance duquel existait également un dolmen); un second menhir encastré dans le talus sur la route de Port-Blanc au niveau de l'entrée de Kermarquer, et enfin le plus impressionnant : un bloc énorme dressé dans un jardinot du bourg dans une parcelle appelée **Parc Men**.

Ce menhir indiquait autrefois la limite du domaine de **Kerbulven**. Le manoir tire son nom de cette pierre (**peulven** signifiant la pierre plantée). Dans le domaine se trouvait également dans un champ appelé «*Parc Min*» un dolmen aujourd'hui détruit.

A l'époque de ce minutieux recensement, les autres monuments avaient déjà disparu, et un autre, le plus spectaculaire, n'avait pas encore été fouillé.

Les deux menhirs étaient situés au sud de la commune, l'un à **Kerizout**, et l'autre appelé **Perennez ar Guelennou** sur une parcelle portant le nom de **Parcou Peulven**.

Le menhir de **Perennez ar guelennou** était voisin d'un tumulus qui fut l'objet d'une fouille de sauvetage en 1963-64 sous la direction des Antiquités Préhistoriques.

Déjà signalé au siècle dernier, le tumulus de **Tossen Keler** mesurait alors



Menhir de Parc-an-Goff

neuf à dix mètres de haut et quarante mètres de diamètre. Au cours des ans il avait été aplani à 3 mètres de hauteur et soixante mètres de diamètre. Cette fouille nécessita de gros travaux car elle représentait 4000 mètres cube de terre à terrasser et à étudier.

Un tumulus recouvre habituellement une ou plusieurs tombes. On n'a pas trouvé ici des preuves évidentes de cette destination.

Le Professeur Giot qui dirigea la fouille a fait paraître dans la Société d'Emulation (2) une description détaillée du monument :

«Une ceinture elliptique de menhirs de trente deux mètres de petit axe sur trente huit mètres de grand axe, ouverte à l'est. Elle comprenait 58 blocs allant de petites dalles de schiste à un fort bloc de granit de 5,6 tonnes. Trois menhirs sont gravés de signes de type néolithique. Le menhir 21 présente une série de grecques et de chevrons piquetés, le menhir 26 une figuration en relief de hache emmanchée, et le menhir 47, le motif appelé «*écusson*» ou «*marmite*» considéré souvent comme une représentation schématique de la déesse-mère. La pierre 35 est une grosse meule dormante réemployée. Les objets mobiliers comprennent une hache polie en dolérite, quelques tessons de poterie néolithique et quelques éclats de grattoirs en silex.

La datation radiocarbone des foyers centraux a confirmé que ce monument sans équivalent connu datait du néolithique moyen : 2550 ans avant notre ère.

Ce monument a été reconstitué sur le quai de Tréguier, mis à part les trois pierres gravées qui se trouvent actuellement au dépôt de fouilles de Guingamp et non accessibles au public.

Le nom de «*Tossen Keler*» pourrait être traduit par «*la butte aux noix de terre*».

La **tossen** est une butte de terre artificielle qui bien souvent recouvre un tumulus. Les actes anciens qui énumèrent les noms de parcelles donnent de «*Tossen Keler*» des graphies diverses comme «*Tossen Kereis*» ... et aussi un «*tossen quelc'h*» et «*tossen queler'h*» (les actes anciens ne respectent pas souvent l'orthographe correcte en breton et utilisent le «*qu*» au lieu du «*k*»).

Kelc'h signifie : cercle, ceinture, orbe.

Se pourrait-il que «*Tossen Kelc'h*» ait été ainsi baptisé par ceux qui savaient ce qu'il recouvrait? Les chercheurs avaient observé que le site avait subi des visites à l'âge du fer et une transformation latérale au moyen-âge.

Des siècles après que se soient éteintes les générations qui les avaient élevées et vénérées, ces pierres continuèrent à exercer une étrange fascination, au point qu'afin de se frayer un chemin dans les pratiques païennes qui les entouraient, le christianisme les annexa; c'est pourquoi la plupart des chapelles sont construites à côté d'une source ou, comme à Saint Nicolas de Camlez, à côté d'une pierre levée (on peut voir à Pleumeur-Bodou, le célèbre menhir christianisé de Saint-Duzec).

Afin de mettre un point final à l'attrait qu'exerçaient ces mégalithes on jugea bon au début du 20ème siècle de stigmatiser ces superstitions par la pose d'un vitrail dans l'église paroissiale.

On y voit un dolmen christianisé par la statue de la Vierge, au grand désespoir d'un druide qui entraîne un serpent dans sa fuite éperdue.

Le druide naturellement n'était pour rien dans la construction des mégalithes qui le précèdent d'au moins trois millénaires, mais il était soupçonné d'avoir perpétué le culte qui les entourait.

Si la fonction funéraire de l'ensemble mégalithique de « *Tossen Keler* » n'a pas été prouvée, par contre sur le rivage de Port-Blanc, à plusieurs reprises depuis 1935, l'action conjuguée des tempêtes et des vagues sapant les dunes ont mis à jour les vestiges d'une nécropole néolithique. Les sépultures apparues étaient des coffres formés de cinq dalles (avec couvercle mais sans fond).

La longueur de ces tombes allait de 0 m 94 à 1 m 55. Leur largeur était de 0 m 55 et leur profondeur de 0 m 50.

La digue construite pour protéger la dune de l'érosion a définitivement assuré la conservation des sépultures restantes si toutefois il en reste car de nombreuses dalles semblables étaient remarquées sur les grèves depuis des décennies...



Tombes préhistoriques à Port-Blanc

En dehors de ces monuments spectaculaires, de nombreux témoins de la vie quotidienne, de l'époque néolithique jusqu'à la conquête romaine, ont été observés tout le long du littoral : ateliers de taille du silex, traces de défrichements et de cultures sous les dunes (3), puits tubulaire d'époque indéterminée formé d'un tronc d'arbre évidé, planté sur la grève et atteignant la nappe d'eau douce, mis en place à une époque où le niveau de la mer était moins élevé qu'aujourd'hui.

Une place à part doit être accordée à l'industrie d'extraction du sel par sa continuité à travers les siècles, sous des formes diverses, jusqu'à la fin du 19ème siècle et depuis un demi-millénaire avant Jésus-Christ.

Avant d'avoir l'idée de se procurer, par extraction, ce produit si important pour l'existence (il est à l'origine du mot salaire : l'argent pour acheter le sel), les populations du littoral se contentaient de recueillir celui que la marée abandonnait au creux des rochers en se retirant. Puis vint l'idée d'une technique plus élaborée.



Puits tubulaire

Le principe de l'extraction du sel dans les pays où le soleil n'est pas assez brûlant pour utiliser les marais salants, consistait à faire bouillir de la saumure dans des petits récipients de terre cuite posés sur des foyers, saumure obtenue en lavant plusieurs fois à l'eau de mer le sable déjà imprégné de particules salines. Le sel se concentrait sous l'action de la chaleur et de l'évaporation et l'on recueillait les pains de sel en brisant les moules (4).

Ce sont les débris des moules et de leurs supports qui ont permis de localiser de tels ateliers de fabrication de sel.

Il en existait un à Port-Blanc, à **Prat an Aod**. Il avait déjà été mis à mal par l'installation d'une fortification allemande pendant la dernière guerre, et la mer avait continué le travail de sape.

Il est maintenant définitivement anéanti par un mur de protection.

L'on aurait pu croire l'industrie du sel éteinte avec l'âge du fer ou l'époque gallo-romaine, or la production du sel s'est bel et bien perpétuée à Penvenan jusqu'au 19ème siècle.

La présence de salines à l'île Saint-Gildas remonte au moins au début du 14ème siècle et probablement bien avant comme l'atteste un document conservé aux archives départementales (5) :

En 1317, le Duc de Bretagne donne à son frère, Guy de Bretagne tout ce qu'il possédait en Penthièvre : le Comté de Guingamp, les chatellenies de Mini-briac, Pontrieux, la Roche-Derrien avec les salines de Saint Gildas.

G. Le Calvez en 1886, dans la **Revue des Traditions populaires**, rappelle qu'il a rencontré de vieux pêcheurs qui avaient travaillé dans ces salines et relate la légende qui raconte la rivalité des paludiers de **Crec'h Morvan** à Port-Blanc et de ceux de Buguelès sous l'arbitrage de Saint Nicolas et de Saint Gildas.

C'est bien au lieu-dit **paluden** où le site G. Le Calvez que s'est perpétuée jusqu'au 19ème siècle la fabrication du sel qui fournissait les sècheres de poisson de Saint-Gildas. On pouvait encore très récemment en retrouver la trace.

Grâce à un document conservé à la mairie d'Yffiniac, on sait exactement comment se pratiquait la récupération du sel au début du 19ème siècle :

«Les fabriques de sel consistent en un rez-de-chaussée de 6 m' environ, des murs élevés à 3 mètres et surmontés d'une toiture légèrement escarpée et couverte en genêts afin de laisser pénétrer à travers la fumée des chaudières qui se trouvent placées au nombre de trois dans un bout sans cheminée.»

Le procédé consistait à laver à l'eau de mer le sable de la grève afin de l'enrichir en particules salines et dont on obtenait ensuite par filtrage une saumure très concentrée qu'on faisait alors bouillir.

Les opérations techniques déjà compliquées l'étaient encore plus par de nombreuses contraintes administratives.

L'emplacement de cette ancienne usine à sel est aujourd'hui englobé dans une propriété privée.

On voit que «l'histoire du sel» s'appuie sur les quatre sources d'information dont dispose l'histoire locale : les vestiges trouvés dans le sol, la légende, les archives, la tradition orale.

L'OCCUPATION BRETONNE

Après l'effondrement de l'empire romain, un tournant va s'amorcer dans l'histoire de la péninsule armoricaine.

Les bretons, celtes d'Angleterre, refoulés par les invasions saxonnes, viennent chercher refuge sur le continent. Ils arrivent par petits groupes encadrés de leurs chefs civils et religieux.

A partir de 450 environ et pendant plus d'un siècle, vague après vague, cette immigration continue va imprimer à l'Armorique une identité nouvelle; car bien que celtes comme leurs cousins gaulois, ces bretons apportent avec eux l'originalité d'une langue et des traditions qui n'ont pas subi une romanisation intensive.

Les documents relatant cette période essentielle de l'histoire de ce qui va devenir la Bretagne, sont inexistantes.

Les seuls témoignages sont les «Vies des Saints» ou les récits légendaires relatant l'arrivée de moines isolés, qui, après avoir mené une vie de prédicateur ou d'ermite seront canonisés par la ferveur populaire et devien-

dront les patrons de nos chapelles, les protecteurs de nos sources.

Ces récits nous parlent de saints personnages s'embarquant sur une auge au péril de la mer, et par la grâce divine arrivant à bon port, là où les entraînaient les hasards des courants.

Toute légende s'appuie sur une vérité. Peut-être est-ce dans le breton ancien que l'on pourrait trouver l'explication de cet étrange moyen de navigation. «Auge» se dit «Néo» en breton moderne. Ce mot semble appartenir à la famille de «neau» qui eut également la signification de «barque», «vaisseau» (**Dictionnaire étymologique du breton moderne** - Victor Henry-Plihon et Hervé. Rennes 1900. **Bibliothèque armoricaine**, fascicule 3).

Une autre explication est que les navires étaient autrefois lestés avec des auges de pierre afin de les rendre plus stables. Si les navires se brisaient, les auges étaient retrouvées sur les fonds marins.

Port-Blanc qui au cours des âges fut toujours le port de prédilection de tout ce qui traversant la Manche abordait à la presqu'île armoricaine vit certainement débarquer ces troupes d'immigrants, mais ils ne semblent pas avoir choisi d'emblée de s'installer sur notre territoire, soit que la facilité d'accès à cette rade semble rendre sa défense trop précaire, soit qu'une forte densité de population rende plus malaisée l'installation de nouveaux arrivants.

Lorsque ces immigrants se regroupèrent pour former les premiers villages, ils adoptèrent pour ceux-ci des noms formés du préfixe «plou» suivi d'un nom indiquant soit une particularité géographique comme «Pleubian» (la petite paroisse), «Pleumeur» la grande paroisse), soit le nom d'un chef civil comme «Plouguiel» ou encore celui d'un moine plus tard canonisé par la volonté de la population comme «Ploumilliau».

Des recherches de René Couffon sur les églises primitives, il ressort que Penvénan n'était pas une paroisse primitive mais était rattachée ainsi que Camlez, Trévou-Tréguignec et Coatreven à l'unité administrative dépendant de Plougrescant (6).

Ces moines venus d'Outre-Manche accomplirent non seulement un travail d'évangélisation, mais aussi d'organisation et d'administration. Ce labeur terminé, ils se retiraient dans un ermitage autour duquel bien souvent se greffait un hameau. Ces lieux portent un nom formé de «lan» suivi du nom de leur fondateur.

Les paroisses qui ne possèdent pas de témoins tangibles du passage de ces ermites comme la cellule de Saint Modéz sur l'île Modéz ou le sarcophage de Saint Gonéry à Plougrescant, ne peuvent révéler l'action spirituelle de ces moines que par la toponymie et le patronage des chapelles.

Le nom ancien de Penvénan est «Penguenan», toujours utilisé en breton. Dans les actes du 17ème siècle on emploie souvent la forme «paroisse de Penguenan et Guenan».

A Plougrescant on trouve un «Languenan» devenu «Laouenan» et le nom

ancien de la chapelle Saint Nicolas de Camlez est «*Kerguenan*». Ces trois endroits devaient former un même ensemble. On peut donc interpréter «*Pen-guenan*» comme l'extrémité du territoire de «*Guénan*». Un saint Guenan est honoré dans le Finistère où il est patron de Plouguerneau; mais une Sainte Gwenan fut fille de Gildas le Sage.

On trouve dans la commune d'autres traces de ces ermitages lisibles dans la toponymie : Landebedan, ermitage de Saint Bedan.

Ce fut le berceau de la seigneurie de Landebedan; mais au moyen-âge la chapelle fut placée sous le patronage de Saint Marc.

Un tel exemple de substitution n'est pas rare; il s'est encore produit juste à côté, à «*Lancvillien*». La chapelle élevée là où un moine obscur fonda son ermitage fut dédiée ensuite à Saint Eliegant.

Ce saint Eliegant serait en réalité Saint Hilarion, fondateur de la vie monastique en Palestine et dans l'île de Chypre et qui ne vint jamais en Armorique. Le vitrail qui lui est consacré dans l'église paroissiale le représente dans un paysage oriental entouré de palmiers et de maisons d'une éclatante blancheur.

Ce saint était invoqué contre la jaunisse, et sa statue le représentait avec un teint bistré très accentué.

Ces chapelles à défaut d'avoir laissé des traces dans le sol en ont au moins laissé dans les archives ou même dans les mémoires puisque les grands parents de nos contemporains ont encore assisté à la messe à Saint-Eliegant.

L'une d'entre elles est plus mystérieuse puisque la seule mention qu'on en puisse trouver est un nom de parcelle dans l'ancien état des sections (section D parcelle 353) qui porte le nom de «chapelle Maudez» à Port-Blanc à proximité de **Poul Fanc** où se trouvait en 1834 une «masure».

Cette chapelle sûrement très ancienne pourrait avoir été abandonnée au moment de la construction de la chapelle de Port-Blanc qui en était voisine. Cette parcelle se trouvait d'ailleurs sur le trajet d'une route très ancienne.

ROUTES ET CHEMINS

La géographie des sites anciens peut nous aider à réapprendre les chemins oubliés. Les routes que nous utilisons depuis quelques décennies ne sont plus celles qui furent utilisées pendant des siècles.

Abandonné le sanctuaire, disparu le moulin ou le corps de garde qui en étaient la justification; les pas se sont faits plus rares sur la grand-route d'autrefois. Courant vers de nouvelles préoccupations, les hommes ont tracé des chemins en étoile des hameaux vers le bourg dont l'importance n'a pas deux siècles.

Les routes les plus anciennes passaient au large du bourg, car elles furent tracées longtemps avant la place et le clocher.

Sans vouloir qualifier de romaines toutes les voies anciennes qui ont sillonné notre territoire (certaines pistes étaient antérieures à cette époque,

d'autres furent aménagées au Moyen-Âge) deux d'entre elles sont ponctuées d'indices qui laissent à penser qu'elles furent utilisées ou aménagées à l'époque gallo-romaine.

La route venant de Lannion passait comme aujourd'hui par la chapelle Saint-Nicolas de Camlez (ou de **Kerguenan**) dans l'enclos de laquelle se trouve un mégalithe; puis à partir de cet endroit ne suivait pas le tracé actuel, mais un tracé parallèle, très à l'ouest par la chapelle Saint-Sébastien de Kerdeval (placen Saint Sébastien) Kerlegan, Lezormel (ce nom est encore écrit dans l'ancien cadastre en deux mots **Lez Ormel**) ce qui peut laisser supposer qu'il y avait là dans un très lointain passé une cour de justice sous l'autorité d'un certain Lormel, donc un point de passage logique, puis Run Lez (autre cour de justice) où se trouvait jusqu'au siècle dernier une croix, Bois Yvon, Kerelguen (le chemin délaissé passe devant une fontaine), Crec'h Morvan (le village des anciens sauniers de la légende).

Au niveau de Kerdeval, la parcelle 750 section C se nomme «loguel ar pavé» dénomination qui jalonnait souvent les voies romaines (sur la même route, au carrefour de Kermaria Sulard une vieille croix est dite «Croix pavé»).

Un acte de 1819 concernant le domaine de Kerdeval cite une pièce de terre «dite le Grand Pré au bout couchant de laquelle se trouvent les vestiges d'une vieille chaussée»

René Couffon dans «*Contribution à l'étude des voies romaines*» a relevé la voie venant de Guingamp qui aboutit à Buguéès par la Roche-Derrien : «... cette voie se prolongeait semble-t-il sur le Port-Blanc par Croaz Hent, le Coz Ty et la chapelle de Bonnes Nouvelles pour aboutir au Castel Coz...» (7)

Si nous cherchons avec plus de précision le tronçon de cette voie qui traversait la commune, on retrouve aisément à partir de la croix du Bocco, en Plouguil, le chemin dont les larges bas-côtés sont caractéristiques des voies antiques; quelques dizaines de mètres plus loin cette route est rejointe par celle qui vient de la chapelle Bonne-Nouvelle. On traverse ensuite un ruisseau au bord duquel se trouvait le premier moulin de Guermeur dont il ne reste plus de traces.

C'est aussi à cet endroit que la voie du chemin de fer des Côtes-du-Nord coupait la route. On en suit encore son tracé sur les cartes d'Etat-Major de l'I.G.N.. C'est à cet endroit que se situe la limite entre les deux communes.

Immédiatement après le ruisseau, la première parcelle de terre sur la droite est une ancienne motte féodale totalement aplanie mais dont on devine encore la calotte bombée, la route continue ensuite vers **kercoadou** où l'on rencontre le second moulin à eau du Germeur et son étang, **Coz Kerriou**, **Croas Cornadou** (croix), puis passait à l'est de la chapelle Saint Gonval, par **Crec'h hausse** quelquefois déformé en **Crec'h Josse** où l'on retrouve les larges bas-côtés significatifs, **Croas ar min guen** (croix disparue figurant encore sur l'ancien cadastre), rue Fontaine, et aboutissait au **Castel Coz** où l'on a retrouvé un atelier de silex.

Gaultier du Mottay a également relevé une voie joignant Tréguier à Port-Blanc; mais cette route est bien plus difficile à identifier. Elle passait par le **Guindy**, **Kermenou**, **Kelo-Mad** et le **Bourg**.

Cet auteur cite également «Le Castel Bras, ancienne forteresse en ruines sur des substruction gallo-romaines ainsi que des fragments de mosaïque dans l'anse de la Saudraie.»

Ce **Répertoire archéologique** a été édité après la mort de l'auteur d'après ses notes manuscrites, et une confusion s'est glissée entre Penvénan et Plévenon. L'article concernant cette dernière commune cite les mêmes vestiges archéologiques (*la baie de la Saudraie étant la baie de la Fresnaie*).

Il n'y a donc jamais eu à Penvénan de découvertes concernant l'époque gallo-romaine, seul le réseau routier témoigne d'une importante activité côtière à cette époque.

En dehors de ces deux voies principales, de nombreuses autres routes sillonnaient le territoire.

La route principale pour se rendre à Port-Blanc était la «*route du bourg à Croas Pellinec*» par **Leur Min** d'où elle descendait directement à la baie de Pellinec.

A **Leur Min** où se trouvait une croix (*citée en 1682*) une branche se dirigeait vers la chapelle Saint Maudez sur la route de Pellinec en rattrapant le tronçon qui relie Kermarquer à Maudez.

La route qui est actuellement la route principale de Port-Blanc ne devait être alors qu'un simple chemin car sur le cadastre de 1834 on ne voit aucune maison avant **Croas Nevez**.

Après la Révolution, on remplaça les divisions en frairies de l'Ancien Régime par des sections, mais ces sections gardèrent pour limite les mêmes routes anciennes, même si le nom changea.

Ces frairies et sections étaient

Trégonval	Saint Gonval	A
Minmerrien	Kercoadou	B
Minmenguy	Landebedan	C
Treban Bras	Port-Blanc	D
Treban Bian	Saint Maudez	E

Toutes les routes anciennes étaient, on l'a vu, jalonnée par des croix le plus souvent très simples.

L'une d'entre elles mérite une mention spéciale : c'est celle du carrefour de **Croas Squijou**, sur la route de Tréguier à Trévou.

Sur l'une des faces du socle, un personnage est agenouillé aux pieds de Saint Yves qui lui donne la bénédiction. Le Saint est reconnaissable à son sac à procès.

Au revers un homme d'armes de facture fruste porte une épée au côté gauche et tient à la main une lance à crochets qui servait à renverser les cavaliers.



Croas-Squijou

Le fût de la croix est à pans coupés tandis que la croix elle-même est de section carrée. La tête du Christ est inclinée sur la droite. L'anatomie du thorax est très marquée et un simple morceau d'étoffe à plis horizontaux entoure les reins. Au revers de la croix, la Vierge enveloppée d'une mante a les mains jointes; ses pieds reposent sur une console ornée d'une coquille Saint-Jacques.

Le style du monument accuse le 15ème siècle.

Les donateurs F. BITOUX et Jne PERIN dont le nom est gravé sur l'une des faces vivaient au 18ème siècle à **Pontreuzou** en Camlez. Il s'agit donc d'une croix réutilisée comme cela se faisait assez fréquemment.

Il n'est pas étonnant de trouver sur cette route un monument dédié à Saint-Yves, puisque le grand saint Trégorrois l'empruntait fréquemment pour se rendre de Louannec, où il était recteur, à sa ville natale. Ne trouve-t-on pas d'ailleurs, quelques dizaines de mètres plus loin, au lieu dit **Parc Min Saint Yves**, la pierre où il se reposait et qui est fleurie tous les 19 mai.

Toujours en se dirigeant vers Tréguier, on trouve au carrefour de **Croas Braban** une croix très ancienne sur un socle moderne.

Le crucifié y est représenté vivant, la tête droite, l'expression impassible, les pieds parallèles.

Le village était limité à **Pen Guer** par une croix aux bras si courts que l'on peut la soupçonner d'avoir été tirée d'un menhir, tandis que le domaine de **Kerbulven** était limité sur le chemin de **Keribot** par une belle croix dont le fût monolithe mesurait plus de 3m50. La sculpture en était très simple : le crucifié à l'avant, la Vierge au revers.

Il ne faut pas chercher dans la nuit des temps l'origine de l'emplacement de la Croix de Saint Gonval. Elle n'est d'ailleurs pas située sur une route ancienne.

La réunion de ce socle très ancien et de cette croix moderne résulte d'un vœu fait pendant la guerre par Madame Saliou. Le socle se trouvait à Buguéllès dans la ferme de **Ty ar baillon**.

Provenait-il d'une croix brisée ou cachée pendant la Révolution, ou d'une croix que l'on voulait réutiliser?

Les quatre faces portent des inscriptions ou sculptures assez énigmatiques.

La face Nord réunit dans un écusson deux outils, l'un de charpentier, l'autre de tailleur de pierre qui pourraient évoquer une confrérie de ces corporations.

Les confréries étaient sous l'Ancien Régime, des sociétés de secours mutuel à base religieuse. Les membres de ces confréries étaient tenus de verser des cotisations dans des circonstances bien précises. Les fonds étaient ensuite reversés aux confrères dans le besoin ou servaient à la célébration du culte.

Les statuts de la confrérie des tailleurs de pierre et charpentiers de la ville de Tréguier, fondée en 1616 donnent tous les détails à ce sujet

Art 7 : «*Si l'un des compagnons desdits métiers se marie, ils payeront (sic) à ladite confrérie une livre de cire et quand il lèvera boutique une autre livre*

de cire»

Art 13 : «Si quelqu'un des maîtres soubstire un apprenty ou compaignon d'un autre d'yceux contre sa volonté, payera icelui délinquant deux livres de cire audit gouverneur sans aucune grâce ny remise»

Art 15 : «Si aucun des ouvriers est malade et n'aye de quoi subsister tous les autres ouvriers seront tenus de bailler à l'abbé tous les samedys, six deniers pour le moins pour être délivrés auxdits malades suivant leur nécessité et dont il sera tenu de tenir compte»

Art 17 : «Et finalement si aucuns desdits mestiers, sculpteurs, menuisiers et charpentiers qui ne soient demeurant en ladite ville vient quelquefois en icelle pour y travailler, soit par journée, pièce ou par marché pour y vendre aucuns meubles neufs, seront tenus de paier une livre de cire ou 20 sols une fois payés»

Comme on le voit les confrères consacraient une partie de leurs fonds à entretenir un autel ou acheter quelque objet de culte. Ils auraient donc pu également vouloir élever une croix.

Mais les caractères gravés sur le socle sont ceux du 15ème et la confrérie ne fut fondée qu'au début du 17ème siècle. Les confrères ont pu être tentés de réutiliser un socle ancien comme on l'a fait si souvent.

Les inscriptions pourraient aussi comporter le nom du donateur d'origine, peut-être un recteur du 15ème dont les archives n'ont pas conservé le nom; les registres paroissiaux les plus anciens remontant à 1640.

On pourrait lire alors : MESSIRE CONAN PALIO et supposer que les deux outils signifieraient : A FAIT FAIRE CETTE CROIX.



Inscriptions de la Croix de Saint-Gonval

La croix de Pellinec était un repère et un jalon dans le trajet de Penvénan au Port-Blanc, mais aussi le point de départ du passage qui mène au village de **Placen Amic** de l'autre côté de la baie.

Cette croix était certainement placée là intentionnellement afin de servir d'amer aux piétons et charrettes qui arrivaient de la rive opposée et de

les protéger dans leur trajet. On trouve souvent croix ou chapelles aux points de passage.

Enfin de nombreuses croix de carrefour ont disparu. On peut citer entre autres celle du carrefour de **Mezou Meur** (vraisemblablement transférée à Saint-Gildas) et la petite croix basse de **Croaz Mezec** qui devait commémorer un accident mortel.

PREMIERS DOCUMENTS ECRITS

Il faut attendre les 12ème et 13ème siècle pour trouver les documents écrits mentionnant Penvénan.

Le plus ancien est une bulle du Pape Alexandre III datée de 1163 approuvant la donation de l'église de Penvénan à l'abbaye de Saint-Jacut (*ecclesiam Sancti Petri de Penguenan*)

L'Evêque Godefroy confirme en 1180 cette donation et déclare par charte que «l'église de Saint Pierre de Penguen avec ses offrandes, prémices, décimes, sépultures et chapelles appartiennent à l'Abbé de Saint Jagu comme il est dit dans une charte que l'on garde dans le trésor de l'Abbaye»

Ces documents ont été reproduits par Dom Noël Mars, bénédictin qui écrivit au 17ème siècle **l'Histoire du Royal Monastère de Saint Jacut de l'Isle de la Mer, depuis sa fondation jusqu'à l'année 1649** (9).

Un autre document conservé à la Bibliothèque Nationale (f. fr. 18697, folio 87) daté du 22 juillet 1228 est la confirmation par le Pape de l'union de l'église de Penvénan à la mense épiscopale de Tréguier (*la mense était l'ensemble des bénéfices revenant à l'évêque*).

«L'Ordre des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem» ou «Hospitaliers», moins connu que les Templiers, était également un Ordre militaire.

Fondé au milieu du 11ème siècle dans le but de protéger et de soigner les pèlerins, il devint par le fait des Croisades un Ordre militaire.

Comme les Templiers il bénéficia de nombreuses donations dans toute la France.

Guillotin de Corson dans son étude sur **«Les Templiers et Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem en Bretagne»** a publié une charte datée de 1160 et attribuée à Conan IV, mais que l'on croit en réalité écrite au 13ème siècle d'après des documents anciens et qui énumère les biens des Hospitaliers en Bretagne.

L'aumônerie de Penvénan y est citée parmi d'autres, dans l'évêché de Tréguier : «*In Trequer, eleemosina de Louergat (Louargat), de Loganoc (Louannec) et de Penguenan (Penvénan) et de Pederiac (Pédernec)...*»

La présence des Hospitaliers dans la commune est encore attestée par un document conservé à la Bibliothèque Nationale (*cote J 241 A pièce 2*) et daté de 1312.

En 1697 les Hospitaliers ne conservaient plus dans la commune qu'une douzaine de tenues.

Afin de tenter de retrouver la trace de cette aumônerie à Penvénan, nous avons étudié attentivement tous les lieux-dits.

L'état des sections indique un «Clandeyer» entouré de «loguel Clandeyer»

Ce Clandeyer vient de «Klañvdi» : l'hôpital, l'hospice, et de Ty : maison; la terminaison en er indiquant celui qui exerce le métier.

L'Ordre des Hospitaliers bénéficia en 1312 de tous les biens de l'Ordre du Temple lors de sa dissolution.

Toutefois on ne peut penser que les Chevaliers eurent une très grande influence dans la paroisse car on n'y trouve aucune chapelle dédiée à Saint Jean, patron de l'Ordre, ni même une statue.

A suivre

BIBLIOGRAPHIE

- (1) R. MAZERES et E. DE BELLAING : **Aperçu géologique et préhistorique dans Société d'Emulation, tome 68 - 1936**
- (2) P.R. GIOT : **Le tumulus de Tossen Keller S.E. Tome 95 - 1966**
- (3) P.R. GIOT : **Protohistoire de la Bretagne - Ouest-France Université page 301**
- (4) P.L. GOULETQUER : **Les briquetages armoricains : technologie protohistorique du sel en Armorique - Rennes 1970**
- (5) Archives départementales : **Série E - liasse 1**
- (6) R. COUFFON : **Recherches sur les églises primitives de l'Evêché de Saint Briec et Tréguier - S.E. Tome 75 - 1944**
- (7) R. COUFFON : **Contribution à l'étude des voies romaines - S.E. 74 - 1943**
- (8) Gaultier du MOTTAY : **Répertoire archéologique.**
- (9) Dom Noël présenté par Abbé LE MASSON : **Histoire du Royal Monastère de Saint-Jacut de l'Isle de la Mer, depuis sa fondation jusqu'à l'année 1649**

LA TRADITION DU JEU SCENIQUE EN BRETAGNE AU XX^e SIECLE

Au mois d'août 1952, Tréguier accueillait le Bleun-Brug pour son congrès annuel. Durant trois jours, l'ancienne cité épiscopale fut le cadre d'une des plus importantes manifestations culturelles bretonnes. Fondé en 1905, dans le but de maintenir et de créer une culture propre face à une pression externe de plus en plus forte, le Bleun-Brug ne se départit jamais du triple objectif qu'il s'était fixé : catholique, breton et populaire. Chaque année, ses assises, lieu de rencontre de plusieurs milliers de personnes, permirent l'expression de nombreuses créations littéraires et artistiques.

Ce n'est pas le hasard si ce que l'on appela plus tard, après 1919, les «congrès» du Bleun-Brug, lorsqu'ils eurent acquis une influence à la dimension de la Bretagne, naquirent de la représentation de la farce «Alanig ar Louarn», le 7 mars 1905, dans la cour d'honneur du Château de Kerjean. Le théâtre conserva, au cours de la longue vie du Bleun-Brug, une place de première importance, et l'association apporta une contribution active au développement de diverses formes d'expression. La troupe de Kerjean, les «Paotred Sant Noug», animée par l'abbé Jean-Marie Perrot, servit de modèle à de nombreuses troupes paroissiales en Pays de Léon. La Grande Guerre empêcha l'abbé Perrot de réaliser un de ses rêves : construire un théâtre à Kerjean. Le projet avait reçu l'appui du député Albert de Mun à la Chambre et de l'écrivain Anatole Braz dans la grande presse parisienne.

UNE OUVERTURE INCARNEE

Entre les deux guerres, la troupe de théâtre du Bleun-Brug (Strollad c'hoarrierien ar Bleun-Brug) parcourut les paroisses bretonnes et participa à la rénovation du théâtre populaire breton. La curiosité du jeune secrétaire général de l'association, Herri Caouissin, pour les créations des grands metteurs en scène de théâtres parisiens (Jacques Copeau, Charles Dullin, Louis Jouvet...) et les traditions russe, japonaise et flamande, ouvrit le théâtre du Bleun-Brug sur de nouvelles techniques d'expression. Plusieurs œuvres furent créées et mises en scène : à Plougastel-Daoulas, en 1937, «le Mystère de la Résurrection de la Bretagne de Yann Landevenneg»; en 1938, à Lannion, «Fos-

tus, an Doktor daonet», adaptée par Roparz Hemon d'après l'œuvre de Christopher Marlowe, avec le concours de l'abbé Bourdellès et d'acteurs du Collège Saint-Joseph de Lannion.

Après la dernière guerre, Bernard de Parades et Herri Caouissin conjuguèrent leurs efforts et leur expérience théâtrale pour adapter à la scène bretonne une forme d'art dramatique renouvelée : le jeu scénique (1). Il s'agissait moins d'une rupture que de l'aboutissement des recherches entreprises en matière de théâtre par le Bleun-Brug dans les années 30. Membre de la Compagnie des Comédiens Routiers, Herri Caouissin subit l'influence de Léon Chancerel, le pionnier en France de ce genre d'expression. Le théoricien du théâtre d'amateurs participa à la découverte de techniques anti-ques comme le masque ou le mime.

En 1942, Herri Caouissin présenta, au Congrès de Tréguier, «C'houez ar Rost» (L'odeur du Rôt), «jeu dramatique» inspiré de la vie de Saint Yves, interprété par le Cercle celtique de Tréguier. L'idée était lancée, il faudra attendre la fin des hostilités et quatre années de sommeil pour qu'elle trouve forme au congrès de Locronan, en 1949, dans la mise en scène du «Barzaz-Breiz», d'après les chants recueillis par Hersart de la Villemarqué. En allant chercher leur matière dans le chant, la première expression de l'art dramatique breton (et universel), les auteurs tinrent à marquer la continuité du jeu scénique dans la tradition théâtrale bretonne. C'est par le chant, conservatoire de la mémoire ancestrale, que le Breton a appris son histoire.

Le théâtre, dans l'esprit des dirigeants du Bleun-Brug, ne pouvait se contenter d'être un spectacle, même de qualité, enrichi par une mise en scène élaborée, mais devait être conçu comme un moyen de formation privilégié, animé par une volonté d'éducation populaire. La soirée théâtrale marquait un moment important des journées de congrès, aux côtés des concours de chants, d'éloquence, des cortèges historiques et des séances d'études. Ces diverses activités offraient l'occasion, à travers l'évocation - d'inspiration parfois plus ou moins légendaire - des grands personnages de l'histoire de Bretagne, de redonner aux Bretons, la fierté d'une culture et d'un passé propres.

Dans les années 50, on assista en Bretagne à l'émergence d'une nouvelle culture qui se substituait à l'ancienne civilisation paysanne. L'Eglise, grâce à laquelle la langue et les traditions bretonnes s'étaient maintenues si longtemps, participa à la désidentification, faute d'être souvent en mesure de maîtriser un changement auquel certaines de ses structures (la J.A.C. en particulier) avaient contribué. Il apparut nécessaire aux organisateurs du Bleun-Brug de s'adapter à la nouvelle physionomie bretonne. Le jeu scénique bilingue entendait réussir le difficile pari de satisfaire un public étranger, avide de «folklore», de plus en plus nombreux en période estivale, sans rien sacrifier de la place de la langue bretonne.

JARL PRIEL A TREGUIER

Une des originalités du Bleun-Brug, source de son rayonnement, fut d'essayer, de tisser un large réseau d'amitiés à travers toute la Bretagne, capa-

bles d'animer et de développer le caractère propre de chaque Pays. En 1952, «à Tréguier, écrivait Yves Moreau, correspondant du «Télégramme», Bernard de Parades fut servi par la chance car il avait sur place, à sa disposition, un écrivain breton de grande valeur et d'aussi grande modestie, à qui il confia la charge, pas tellement aisée, de rédiger le texte bilingue pour le jeu scénique de Saint Yves des Bretons» (2).

Né en 1885 à Plouguiel, Jarl Priel passa la moitié de sa vie hors de Bretagne. Il ne devra son retour définitif dans sa paroisse natale, en 1937, qu'au hasard d'un événement personnel : la réfection du toit de la maison familiale. Il est difficile de comprendre l'activité de l'écrivain bretonnant sans évoquer sa longue intimité avec les grands noms du théâtre occidental de l'Avant-Guerre. Professeur de Français dans un lycée moderne de la Russie impériale, il joua au théâtre d'art de Moscou, sous la direction de Constantin Stanislavski. Après la guerre, pendant laquelle il se trouva affecté comme interprète dans une unité russe, il adressa sa pièce «Les Risques de la Vertu» à Charles Dullin, qui la monta en 1923. Ce fut le début d'une amitié entre les deux hommes. Il travailla auprès de lui en qualité de secrétaire, après avoir songé à devenir celui de Louis Jouvet, qui préféra lui confier : «Tiens-tu à être mon ami? Ne sois pas mon secrétaire». La vie de Jarl Priel fut truffée d'anecdotes; ses livres de souvenirs révèlent un homme d'un profond enrichissement universel, d'une sagesse amusée mais jamais désabusée, ni cynique, auquel les voyages et la fréquentation de personnalités illustres ne firent jamais perdre son humour trégorrois ni tourner la tête.



Jarl Priel, à droite sur la photo, en compagnie d'acteurs de Minihy-Tréguier (Vézu, Yves-Marie Picard, Merrien) (1954) Ph. Y. Troadec.

«Bretagne est univers», a écrit Saint-Pol Roux. C'est riche et fort de son ouverture sur le monde, que Priel donna enfin! le meilleur de lui-même au peuple dont il était issu. Il avait cinquante-sept ans lorsque le Bleun-Brug lui demanda de monter une pièce pour son congrès de Tréguier en 1942. N'en trouvant aucune à son goût, il écrivit sa première pièce dans sa langue maternelle, «An Dakenn dour» (La goutte d'eau), comédie en un acte, interprétée par la troupe de Plouguiel; l'auteur y joua le rôle de Guillo le pêcheur. Désormais il ne devait plus écrire qu'en breton. Ses pièces furent jouées sur de nombreuses scènes bretonnes, et parisiennes.

SANT ERWAN HELORI

Sollicité par Bernard de Parades, il offrit de nouveau son concours au Bleun-Brug en 1952, lorsque l'association décida de tenir, pour la seconde fois, son congrès à Tréguier.

Écrire sur Saint Yves, si l'on veut éviter la paraphrase ressassée de ses nombreux hagiographes, n'est pas chose facile. L'élève de Dullin sut déployer ce soir du 2 août le meilleur de son art, devant plusieurs milliers de personnes rassemblées dans le prestigieux décor historiques de la place de la cathédrale. Le texte révèle une mise en scène parfaitement conçue, dont l'auteur avait réglé avec minutie tous les détails. Il s'inspira directement de la tradition populaire, telle qu'il put la recueillir dans le pays de Tréguier. «Le jeu scénique bilingue que j'ai consacré à Sant Erwan Helori, déclarait alors Jarl Priel à Pierre de La Haye, journaliste à «Ouest-France», s'inspire moins d'épisodes précis, historiques de la vie du Saint que des traits psychologiques dégagés tant des pièces du procès de canonisation que de la tradition populaire constante» (3).

Divisée en sept grandes parties, la vie du Saint fut interprétée par les Cercles celtiques des paroisses voisines et de Bourbriac :

1. Naissance d'un Saint (Plouguiel)
2. La vocation (Plouguiel)
3. Yves, étudiant à Paris (Plougrescant)
4. Le miroir des juges (Penvénan)
5. Le défenseur des opprimés (Bourbriac)
6. Le père des pauvres (Minihy-Tréguier)
7. Les derniers instants (Tréguier)

Elle nécessita la participation de soixante-cinq acteurs, hommes, femmes, enfants, tous en costumes du XIII^e siècle. L'erreur de Jarl Priel, qu'il reconnut lui-même par la suite, fut peut-être d'avoir voulu jouer le rôle de Saint Yves aux différents âges de la vie de «l'avocat des pauvres». Malgré le maquillage, le vieillard à la voix chevrotante s'identifiait mal au jeune étudiant.

La formule du jeu scénique fut reprise souvent dans les années qui suivirent. Le Comité du Bleun-Brug du Trégor participa à son succès, grâce en particulier aux mises en scène de grande tenue historique et littéraire de l'abbé Bourdellès. La partie spectaculaire des fêtes folkloriques des années 60-70 se développa souvent de manière excessive. Les abus et la médiocrité artis-

tique de ces «galas» populaires sans caractère propre, favorisèrent l'abandon de ce genre d'expression.

Devait-on conclure à la mort du théâtre populaire breton? Dans le Trégor, terre d'élection des Mystères, la naissance et le succès inespéré des «Beilhadegoù Tregor» ont apporté un démenti formel. A l'heure où l'on parle beaucoup de l'importance de l'Histoire dans la formation, le jeu scénique peut offrir un langage vivant à tous ceux qui croient en la puissance d'évocation du théâtre, à condition d'en retrouver le sens profond, incarné dans la vie d'un peuple. L'abbé Aimé Lebreton, recteur de Gommenec'h, l'a prouvé l'an passé dans une mise en scène de la vie du «Patron de la Bretagne», lors de la veillée des jeunes du Grand Pardon de Saint Yves. Devant une assistance très nombreuse, des élèves du Collège Saint-Dominique de Trébeurden ont interprété «Une journée de Saint Yves à Kermartin»; le rôle du Saint était joué par Edouard Kuven, ancien participant des congrès du Bleun-Brug du Trégor. C'est ce texte, qui trouve ses sources dans le très riche procès de canonisation, que nous présentons à la suite dans nos «Cahiers».

Christian BRUNEL

(1) Au XVII^e siècle, le Père Maunoir et ses disciples utilisèrent ce genre d'expression pour évangéliser les populations bretonnes.

(2) «le Télégramme», 28 juillet 1952.

(3) «Ouest-France», 30 juillet 1952.

A lire sur le théâtre dans le Trégor, l'excellente étude de Gwennole LE MENN : «Histoire du théâtre populaire breton, XV^e-XIX^e» (Ed. Skol et Dastum, 1983); synthèse des recherches actuelles, rétablit la vérité sur certaines affirmations outrancières non fondées. Abbé P. BATANY : «Luzel, poète et folkloriste breton» (Rennes, 1941, Thèse pour le doctorat), Luzel effectua de nombreuses «chasses aux manuscrits» à la fin du XIX^e siècle. Autre ouvrage d'un Trégorrois : Anatole LE BRAZ, «Le théâtre celtique» (Paris, 1905; Rééd. Slatkine, 1981); à n'utiliser qu'avec précaution.

«Une Journée à Kermartin» par l'abbé LE BRETON

Ce jeu scénique a été interprété par 45 élèves de 5^e du Collège St Dominique de Trébeurden dans la cathédrale de Tréguier le 14 mai 1983.
D'après les Actes du procès de Canonisation de St Yves.

Musique : «Opéra sauvage»

(Yves, bréviaire en mains, part de son tombeau, traverse lentement la nef et vient s'installer sur la scène.)

«La sagesse des dieux et des bienheureux ne s'exprime pas par des phrases, mais par de belles images.»

L'évocation que nous vous présentons ce soir s'inspire de cette réflexion du philosophe grec PLOTIN. C'est plus par des images que par des phrases que nous essaierons d'exprimer la sagesse de Saint Yves, homme de Dieu et frère attentionné des hommes.

Son regard.
Son accueil.

Pour mieux les connaître, rendons-nous là-bas à Kermartin. Yves Héloiry, nous attend chez lui. Peut-être réussira-t-il à nous faire comprendre, à nous aussi, que notre robe de gloire pour l'éternité, nous devons la tisser, jour par jour, comme lui, avec les deux fils d'or de la Justice et de la charité.

Pour rester dans l'histoire, précisons d'abord quelques dates :

- 1250 : Naissance de St Yves - Jean I^{er} est duc de Bretagne - Saint-Louis roi de France.
- 1264 : Yves a 14 ans. Il part à Paris continuer ses études.
- 1272 : Yves a 22 ans. Il quitte Paris pour des études de Droit à Orléans.
- 1278 : Yves a 28 ans. Il est nommé OFFICIAL, c'est-à-dire Juge, dans un tribunal de Rennes.
- 1283 : Yves a 33 ans. Il est nommé official de Tréguier.
- 1284 : Yves a 34 ans. Recteur de Trédrez.
- 1293 : Yves a 43 ans. Recteur de Louanec.
- 1303 : Mort de St Yves. Il a 53 ans.
- 1330 : Le Pape Jean XXII envoie trois délégués à Tréguier pour enquêter sur la vie, la sainteté et les miracles de St Yves. 249 personnes viennent apporter leur témoignage.

Les scènes que vous allez voir sont la transcription fidèle des paroles de 7 témoins de l'enquête. Nous nous sommes seulement permis de les situer dans leur environnement historique.

(Chaque personne se présente à l'appel de son nom avec un instrument de travail. Yves est au milieu de la scène, priant et étudiant).

Le personnel permanent.

Pour héberger les pauvres du Dieu qu'il aime et qu'il sert en les accueillant, Yves Héloiry s'est vite rendu compte que le manoir familial est devenu insuffisant. Il a décidé de faire édifier une maison annexe. C'est l'hospice de Kermartin où chacun trouve le gîte et le couvert, la chaleur de la grande cheminée l'hiver et la gentillesse d'un Saint.

La porte est toujours ouverte. Les convives toujours nombreux. Pour les accueillir, en l'absence du maître retenu par ses charges d'official ou de recteur, il y a un personnel permanent et bénévole.

1. Il y a **Yves Avisce**, qui se fera ermite, près de Guingamp, à la mort de son maître.
2. Il y a **Hamon Toleflam** qui se fera ermite, lui aussi, dans la région de Plestin.
3. Il y a **Godefroy Jubiter**, qui se fera prêtre.
4. Il y a **Rivallon**, le jongleur :

C'était un saltimbanque originaire de Priziac au diocèse de Vannes. Faiseur de pirouettes et montreur d'animaux, il allait de ville en ville, de kastell en kastell, de foire en foire, accompagné de sa femme Pantouada et de leurs quatre enfants. La concurrence était forte. Le métier rapportait peu. Un vendredi de l'année 1292, Rivallon arrive à Kermartin avec sa petite tribu. Les pirouettes et les pitreries du jongleur, ce jour-là, à la foire de La Roche-Derrien, avaient encore été moins payantes que d'habitude. Et il fallait manger. Et il fallait dormir.

Yves Héloiry accueille cette famille de bohème, avec une grande joie, et même il les adopte. Jusqu'à sa mort, en effet, c'est-à-dire pendant 11 ans, il les garda chez lui et pourvut à tous leurs besoins. Rivallon aide au fournil et certains soirs il déride le maître du logis et les hôtes par quelques-uns de ses tours. Pantouada et ses deux filles s'occupent des achats, veillent sur la garde-robe, la lingerie et la cuisine. Les deux garçons accompagnent Yves dans ses déplacements quotidiens.

(Yves est face au Crucifix)

- **Voix du Seigneur** : « Yves, j'avais faim et tu m'as donné à manger. J'avais froid et tu m'as habillé ».

- **Voix d'Yves** : « Mais quand donc, Seigneur, t'ai-je vu avoir faim, dépouillé et tremblant ? »

- **Voix du Seigneur** : «Chaque fois que tu as fait cela aux plus petits d'entre les miens, c'est à moi-même que tu l'as fait.»

(musique... 3 affamés se présentent à droite et reçoivent une écuelle de soupe. 3 guenilleux se présentent à gauche et reçoivent des habits.)

Adelice et Raudeline.

On les appelait Adelice et Raudeline. Belles, mais plutôt folles que sages. L'une exerçait ses charmes parmi les marins en gogouette ou en dérive dans les nombreuses tavernes du port. C'était Adelice des quais. L'autre guettait ses clients à l'ombre de la vieille cathédrale. C'était Raudeline de l'église.

Curiosité ou provocation? Poussées par les vagues de la honte ou les vents de la grâce? Nos deux précieuses accostent un soir à Kermartin à l'heure où l'on sonne l'eau pour le souper. Yves tient à ce rite pour que les mains sales des uns ne gênent pas l'appétit des autres et pour qu'en ces lieux où l'on manifeste tant de respect pour le pauvre, le pauvre apprenne aussi à mieux se respecter lui-même.

Adelice et Raudeline présentent aussi leurs mains aux ablutions. Elles se trouvent en face de cet homme dont on parle tant dans la région de Tréguier. Son regard paisible, mais triste, les fixe longuement. Dans ce regard elles comprennent du même coup quelles femmes elles sont et quelles femmes elles pourraient être. Un regard qui, pour une fois, ne sera pas pour elles un écueil mais un phare.

A partir de ce jour, à l'exemple d'Yves et avec le personnel de Kermartin, elles s'engagent toutes les deux au service des plus déshérités. Réhabilitées aux yeux du peuple de Tréguier, Adelice et Raudeline acquièrent même un surnom nouveau et plus honorable, on ne les appelle plus que : «c'hoarezed an Aotrou Erwan Héloury» - «Les sœurs de sieur Yves Héloury».

(Musique...)

Les souliers du pauvre

En ces temps-là on bâtissait pour Dieu : ce fut la belle floraison des cathédrales. En ces temps-là on guerroyait pour Dieu : ce furent les grandes épopées des Croisades. En ces temps-là on marchait pour Dieu : ce furent les longues routes des pèlerinages.

On a peine à imaginer aujourd'hui ces déplacements énormes, ces interminables caravanes, à longueur d'année sur les routes de Jérusalem, de Rome, de St-Jacques de Compostelle ou sur l'itinéraire du Tro Breiz pour vénérer les reliques des sept saints fondateurs de la Bretagne. Le pèlerinage est la forme émi-

nente de la prière et de la pénitence au Moyen-Âge.

On admire et on vénère l'épée du Croisé, la main du bâtisseur, mais aussi, avec la même foi, les pieds du pèlerin. Et même ses souliers.

Voici l'un de ces marcheurs pour Dieu. Son bordon à la main, la panetière sur l'épaule, l'inséparable gourde à la ceinture et le large chapeau protecteur sur la tête, il se présente à Kermartin pour l'asile d'une nuit. Comme tous, il y trouve le gîte et le couvert gratuits.

Le Seigneur Yves lui demande : «As-tu, au moins, pour faire la route, de bons souliers?» Le marcheur répondit : «Tout irait bien s'ils étaient plus souples et mieux graissés.»

Alors Yves fit apporter de la graisse. Il enduisit de ses propres mains, comme font les mères pour les chaussures de leurs petits, les souliers du pauvre.

Alain Le Coz

Deux ou trois ans avant sa mort, Yves apprit qu'il y avait à Trévou-Tréguignec un homme du nom d'Alain Le Coz. Paysan et marin, il vécut sans histoire jusqu'au jour où il se mit à faire des crises dont son fils Guillaume esquisse le tableau clinique devant les trois enquêteurs de 1330 :

«Il dit avoir vu son père en proie à de violentes attaques diaboliques, cherchant à griffer qui l'approchait, lacérant ses vêtements, poussant d'horribles hurlements, ne dormant pas. On l'avait, en raison de son état, enfermé dans une crèche. Par une petite trappe on lui passait ses aliments qu'il salissait de ses ordures avant de les manger.»

(Entrée d'Alain Le Coz...)

C'est ce malade répugnant qu'Yves Héloury envoya chercher par les soins d'Yves Avisce. A l'instant où celui-ci tira le verrou de la crèche, tous les voisins s'éloignèrent comme si l'on ouvrait la cage d'un fauve. Le malade suivit paisiblement le messenger.

Yves l'encouragea à se confesser. Puis il lui fit faire un lit près de son propre lit. Il l'aspergea d'eau bénite et fit coucher le malade.

(Bruits de la nuit : grillons, chouettes...)

Puis bruits du matin : oiseaux, coucou)

Priant et étudiant toute la nuit les causes à juger le lendemain, Yves surveille le possédé. Au réveil, il demande à Le Coz comment il avait passé la nuit.

«Oh! bien, répondit-il, et il y a trois ans que je n'avais pas reposé de la sorte!»

— Rendez donc grâce à Dieu, dit Yves, comme je lui rends grâce moi-même pour vous. Retournez chez vous, faites-le bien, donnez l'aumône, soyez bon, et gardez les commandements..»

Quelques heures plus tard, les gens de Trévou-Tréguignec eurent le grand étonnement de voir Alain Le Coz entrer dans son enclos, aussi calme que trois ans auparavant. Il reprit sa bêche, puis son bateau, jusqu'au jour de sa mort, 10 ans plus tard. Yves de Kermartin lui avait rendu pour le reste de ses jours, sa dignité d'homme et sa fierté de fils de Dieu.

(Musique...)

L'avocat des Pauvres

(Tableau final : triomphe de St Yves)

(Musique en sourdine tout au long du dernier jeu : «Na n'eus ket en Breiz», joué à la harpe par Soazig Nobletz. Chaque plaideur arrive auprès d'Yves, le riche à gauche, le pauvre à droite, et lui remet le parchemin de sa cause.)

Juge par fonction, Yves devient avocat par charité. On le voyait sans cesse aux auditoires des autres juridictions du pays où il se faisait un bonheur de plaider gratuitement pour les parties qui avaient le bon droit pour elles, mais pas assez d'argent pour solder un avocat. Citons quelques procès soutenus par l'Avocat des Pauvres :

1. Un noble ruiné, Richard Le Roux de Trédrez, avait procès pour des terres avec l'abbé de l'abbaye du Relecq. A cause de son indigence, il ne pouvait défendre ses droits. Il alla trouver Yves Héloury. Yves lui demanda si sa cause était juste. D'après la Très ancienne Coutume de Bretagne, en effet, «nul ne doit commencer plaid ni autre contest, s'il n'entend avoir bon droit et raison». Le pauvre gentilhomme répondit qu'il en était convaincu. Ce qu'il affirma sous serment, Yves entendit les témoins des deux parties, conduisit le procès jusqu'au bout et le gagna.

2. Il fit de même pour la veuve Lévénéz de Pommerit qui disputait la propriété de son jardin à Riwall Hardel, un usurier de la même paroisse.

3. Il prit également à cœur la cause du mendiant Contristin, contre le père de Yves Hatoïcy, pourtant familier de Ker Martin.

4. Il soutint encore une autre pauvresse, en difficulté avec Olivier Arrel, chevalier de la paroisse de Pleumeur. Le procès se termina par un arrangement amiable.

5. Une autre fois, il fit triompher la cause d'une pauvre veuve de Tréguier nommée Alice Hamon, contre le fils Prigent, de Plézal.

Et combien d'autres cas qui n'ont pas été mentionnés par les témoins! Ceux-ci suffisent. Ils justifient amplement le titre d'«Avocat des Pauvres» attribuée à St Yves et son titre de «Patron de tous les avocats du monde.»

La Bretagne s'honore aussi de l'avoir comme modèle. Et tous les Bretons, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'hier sont heureux de proclamer et de chanter :

*Na neus ket en Breiz
Na neus ket unan
Na neus ket eur Sant
Evel Sant Erwan!*

(Accompagnée à la harpe, la voix de Franzesa Riou interprète le cantique du Pardon. La foule reprend le refrain.

Tous les acteurs occupent la scène, tournés vers le public dans un premier temps, puis vers Yves dans un deuxième temps. Aux derniers couplets, ils s'organisent en ordre de sortie, comme une procession (prélude du Culte de St Yves à travers les âges), cependant que Yves, dominant la scène dans le flamboiement des jeux de lumière, semble monter vers la gloire des élus.)

Abbé Le Breton

ERRATUM

Dans l'article **Les seigneuries de Plougras** (N°6) se sont glissées quelques erreurs d'impression.

Il fallait lire :

P.30, ligne 14 «à l'exception de quelques parcelles situées dans la mouvance de la seigneurie du Ménez...»

P.31, ligne 20 «Olive Jeanne Le Brun, veuve d'un ancien...»

P.32, ligne 35 «...branche de Keranroux qui se fonda dans la Fruglaye. Ces derniers feront de Keranroux en Ploujean...»

P.34, note N°2, ajouter :«Louis Le Pelletier (1747-1794), titré 'Marquis de Rosambo', président à mortier au Parlement de Paris.»

HISTOIRE DE GUINGAMP

(Suite)

par F. DOBET

CHAPITRE III

LA VILLE FEODALE : LES DUCS DE LA MAISON DE FRANCE 1213-1341

1. Pierre de Dreux-Mauclerc : 1213-1237
2. Jean 1^{er} Le Roux : 1237-1286
3. Jean II : 1286-1305
4. Arthur II : 1305-1312
5. Jean III Le Bon : 1312-1341

LE PENTHIEVRE DEMEMBRE

Lorsqu'en 1213 Pierre de Dreux (1) prit possession du Duché de Bretagne, il était bien décidé à parler, à se comporter en maître, à réduire à l'obéissance, par la force s'il le fallait, ses grands feudataires, ses barons et leurs congénères qui semblaient avoir tant désiré un chef «fort et puissant». Le comte de Penthièvre lui fournit l'occasion de faire ses premières armes. Il le trouvait bien puissant, ce jeune Henri de Penthièvre dont les terres s'étendaient de la Rance jusqu'à la baie de St-Michel-en-Grèves (le comté de Lamballe, avec la ville capitale du même nom et les chatellenies de Moncontour, de Cesson et de Jugon à l'abri de ses étangs

Qui n'a Bretagne sans Jugon A chape sans chaperon...

à l'est; et à l'ouest le comté de Tréguier, qu'avait constitué la famille d'Avaugour, et qui englobait les chatellenies de Goëlo, de Guingamp, de Minibriac).

Pour le moment Henri n'est pas dangereux : il n'a que dix ans; mais tôt ou tard il ne peut pas ne pas s'apercevoir de la machination dont il a été victime et alors passer à l'opposition et peut-être y entraîner ses rudes voisins, les sires de Léon. Pierre prit les devants pour rendre impossible toute tentative de rébellion. La chose fut facile. La tutelle du jeune Henri avait été confiée à son oncle, Conan de Léon : Pierre la réclama en sa qualité de duc, son suzerain. Conan refusa. Aussitôt, de janvier à mars 1214, tout le Penthièvre fut réuni à la couronne ducal.

Personne ne bougea d'entre les barons, ni Prigent de Tonquédec, ni Guihomarc'h de Kemper, ni le viguiier de Minibriac. L'abbaye de St-Melaine, si puissante dans le comté de Penthièvre, fut accablée de libéralités. Le pauvre Henri dut désormais se contenter du Goëlo, à l'est du Leff, avec Lanvollon, Chalelaudren, Quintin. Il n'insista pas et prit le nom d'Henri d'Avaugour. Guingamp, avec le reste, était entré dans la mouvance du Duc. C'est sans doute à cette époque que Mauclerc confia l'administration de la ville à Geoffroy, viguiier de Minibriac, qualifié en 1224 de Sénéchal de Guingamp (2).

Henri d'Avaugour ne devait jamais retrouver le comté de Penthièvre dans son intégralité. Pierre de Dreux se soumit bien, «haut et bas», à Louis IX, le 4 novembre 1234, et le roi justicier ordonna bien une enquête, menée à Saint-Brieuc en 1235, sur les usurpations du Duc. Celles-ci étaient flagrantes : on le reconnut-et aussi le bon droit d'Henri d'Avaugour. Mais ce fut inutile. Il ne suffit pas d'être victime innocente et de clamer justice; quand on ne dispose pas de la force on n'est pas intéressant. «Par votre faute, pourra-t-il dire au roi de France, j'ai perdu mon héritage de Bretagne, lequel valait annuellement 4.000 livres tournois...» Sans doute, mais le fait accompli, Henri recevra seulement en guise de compensation 300 marcs. Encore son petit domaine de Goëlo fut-il, en février-mars 1234, consciencieusement ravagé par les bandes du Maréchal de Bretagne, Normand de Québriac et des sergents, Mathieu de Beauvais et Robert Sorel, experts en la matière, pour punir Henri d'avoir, en 1231, prêté hommage au roi de France (3). Cela n'empêcha d'ailleurs pas l'excellent sire d'Avaugour d'accompagner son ancien suzerain, devenu le simple chevalier Pierre de Braine, à la «croisade de Tyr» qui finit en désastre en 1239.

Quand il revint de Palestine ce fut pour fonder le couvent des Cordeliers de Dinan (2 janvier 1241). Il y entra comme novice en 1278; et le frère mineur Henri d'Avaugour y mourra le 6 octobre 1281. Il sera inhumé dans une labbe du Chœur (4).

Rattaché au domaine ducal à la suite de la spoliation du comte Henri (1219), Guingamp resta à l'écart des grandes luttes de Pierre de Dreux contre la régente Blanche de Castille et son fils Saint Louis. Tout au plus la petite ville put-elle voir, toute ébahie du spectacle, passer dans ses rues, en la soirée du 12 octobre 1230, le roi d'Angleterre Henri III, allié défaillant et pitoyable de Pierre Mauclerc, si désargenté qu'il devra emprunter à son guide Prigent, sénéchal de Léon, 50 livres sterling pour s'embarquer à Saint-Pol-de-Léon et gagner Portsmouth. Elle ne dut pas non plus avoir à souffrir des violences de Normand de Québriac et de ses soudards qui désolèrent tant le malheureux Goëlo (1234).

JUIFS et TEMPLIERS

Fut-elle plus émue par l'expulsion des Juifs, bons serviteurs de Mauclerc, mais que leurs exactions avaient rendus si odieux - du moins on le déclara - qu'à la demande «des évêques, des barons, des vassaux de Bretagne» le Duc Jean 1^{er} le Roux décréta en 1240 (5)? En fait, était-ce là le véritable motif de l'arrêt ducal ou simplement un moyen, contestable mais

efficace, de remplir les caisses du Duché? Car plutôt que de partir les Juifs paieraient et l'on fermerait les yeux. D'ailleurs leurs places ne restèrent pas longtemps inoccupées; d'autres miseurs d'argent les remplacèrent bientôt qu'on désigna sous le nom de «Lombards», comme ce Guillaume le Lombard qui, en 1272, est fermier de la Prévôté de Guingamp.

Peut-être la ville applaudit-elle à l'érection de la Bretagne en «duché-pairie» par l'inquiétant Philippe Le Bel (1297) (6). C'était la récompense intéressée pour l'aide apportée par le duc Jean II au roi de France dans sa lutte contre le comte de Flandre, l'homme de l'Angleterre; mais c'était aussi affirmer la dépendance du nouveau «duché-pairie» vis-à-vis de la royauté capétienne. Précisément, à la même époque, d'autres actes jetaient un jour très clair sur les intentions secrètes de Philippe Le Bel. N'avait-on pas vu vers 1295 ses agents lever un impôt sur les biens de l'Eglise en Bretagne, avec l'autorisation du Pape, bien entendu? A Tréguier ils s'étaient heurtés à l'opposition formelle et vigoureuse de l'official, Yves Hélouri : le roi de France n'avait aucun pouvoir sur le territoire de St-Tugdual.

L'année suivante était passé à Guingamp un Commissaire Royal, le vicomte d'Avranches, chargé d'enquêter sur les relations commerciales possibles entre la Bretagne et l'Angleterre. En 1308, d'autres envoyés du roi étaient venus pour faire exécuter les mesures décidées par lui et son Conseil relativement aux Templiers «odieux au roi Philippe». ils n'avaient pas grand-chose à Guingamp, les Templiers : depuis 1182 et le duc Geoffroy Plantagenet un homme seulement (7).

Le petit prieuré de la Trinité fut mis à contribution quand Philippe Le Bel eut reçu l'autorisation de lever une dîme en vue d'une Croisade qu'il n'entreprendrait jamais. Y de Bodaye fut chargée de cette levée et sa commission lui sera renouvelée en 1290-1294 (8).

LES FERMENTS DE LA QUERELLE DE SUCCESSION

En 1317, le duc Jean III Le Bon prenait une décision qui devait avoir pour la Bretagne et pour Guingamp en particulier, de graves conséquences : il donnait en apanage à son frère Guy le Penthièvre oriental en entier, sauf Jugon, plus la chatellenie de Minibriac, les seigneuries de Pontrieux, de la Roche-Derrien, la ville de Guingamp «avec ses revenus, s'en réservant seulement la juridiction souveraine (9)». L'année suivante Guy épousait la fille d'un ami de son frère, Jeanne d'Avaugour, fille du comte Henri IV d'Avaugour et Jeanne d'Harcourt, qui lui apportait en dot le Goëlle. Le Penthièvre d'Eudon, encore une fois, était reconstitué ou presque. Seulement, une difficulté sérieuse n'allait pas tarder à naître : à sa mort le duc Jean III ne laissait pas d'héritier; son frère Guy, mort lui-même en 1331, ne laissait qu'une fille, Jeanne, qui épousa le 4 juin 1337, Charles de Châtillon, le futur Charles de Blois. Mais il restait un demi-frère des deux défunts : Jean, fils lui aussi du duc Arthur et de sa seconde femme Yolande de Dreux, comtesse de Montfort-l'Amaury. Jean III manifesta sa vie durant une aversion telle à l'égard de sa belle-mère qu'il modifia son blason en écartant tout ce qui rappelait la maison de Dreux, et imposant le champ tout entier rempli d'hermi-



nes; et nul doute qu'il eût désiré pour lui succéder, sa nièce Jeanne et Charles de Châtillon, comte de Blois. Cependant, il ne voulut pas par un acte décisif exclure son demi-frère, celui qui sera Jean de Montfort. «Pour Dieu qu'on me laisse en paix, je ne veux pas charger mon âme!» répétait-il à son lit de mort... C'était bien la pire solution car elle laissait le champ libre aux deux prétendants, chacun alléguant en faveur de sa thèse de bonnes raisons. Entre eux allait éclater la longue et malheureuse querelle de succession.

L'ADMINISTRATION DE LA CITE

Il n'empêche que pendant plus d'un siècle (1237-1341) sous ses ducs Jean 1^{er}, Jean II, Arthur II et Jean III, le duché de Bretagne avait joui de la paix, paix extérieure par intermittence, mais paix intérieure à peu près complète, et à Guingamp autant sinon plus qu'en d'autres cités.

Dans cette ville, le pouvoir ducal était représenté par le Sénéchal dont les attributions étaient fort étendues :

Au point de vue administratif, il est le représentant du duc, et comme tel il doit veiller à l'exécution de ses ordres. Au point de vue financier, tel un trésorier général, il centralise le montant des droits et rentes perçus dans l'étendue de son ressort, règle les dépenses et verse le surplus au trésor de son maître, à qui d'ailleurs il rend compte de sa gestion. En matière militaire, il convoque les vassaux au service «d'ost», et parfois, du moins pour les sénéchaux de Baillies, il commande en personne les contingents rassemblés comme on le voit faire en 1234 au sénéchal de Cornouailles sur l'ordre de Pierre Mauclerc. Il lui reste encore à rendre la justice suivant les règles d'un droit coutumier que codifieront, entre 1312 et 1325 probablement, les juriconsultes qui rédigèrent la «Très Ancienne Coutume de Bretagne»...

C'était beaucoup exiger d'un même homme, trop sans doute : le ressort de sa juridiction fut morcelé en faveur de sénéchaux particuliers, et puis la complexité croissante des affaires exigea vite la spécialisation, et la spécialisation entraîna nécessairement le démembrement de ses fonctions trop disparates. Bientôt, de toutes ses attributions, il ne resta guère au Sénéchal que la compétence judiciaire : il sera presque uniquement juge et même, de déchéance en déchéance, parfois juge à l'échelon inférieur.

Auprès de lui apparaissent des auxiliaires ou des remplaçants : alloué, lieutenant, prévôt.

Dès 1272, on trouve établi à Guingamp une «prévôté», circonscription territoriale bien délimitée qui sert de base à une circonscription judiciaire et financière. Il n'est pas déraisonnable de penser que Pierre Mauclerc ait pu concéder quelques franchises, assez restreintes sans doute, aux Bourgeois de Guingamp, comme il le fit en 1214 (10) à la ville de Lamballe afin de se concilier leur faveur dans la lutte qu'il entreprenait contre leur suzerain Henri de Penthièvre.

L'ECONOMIE ET LES ECHANGES

Guingamp profite grandement de la paix. C'est à ce moment que l'on voit se dessiner nettement son rôle commercial. D'abord par les foires d'im-

portance régionale, donc anciennes, sans doute fondées vers la fin du XI^e siècle. En tout cas, en 1277, une foire apparaît établie au début de juillet, à une date bien fixée, puisqu'elle sert de terme à une redevance de 20 sols usuels payables par Alain, meunier d'Yvias, aux Moines de Beauport (11). Vingt ans après, l'existence d'une autre foire est attestée, fixée celle-ci vers le 20-25 janvier (12) : la date de la foire marque l'échéance d'une redevance d'Etienne Percevaux de Pordic aux mêmes Moines de Beauport. En 1296, le Vicomte d'Avranches exécute, d'ordre du Roi Philippe Le Bel, une enquête, à l'effet de savoir si la Bretagne ne ravitaille pas l'Angleterre ennemie, car l'attitude du Duc Jean II beau-frère du Roi d'Angleterre Edouard I paraît suspecte. Un négociant de Guingamp, Michel Costantin, comparait devant l'enquêteur et prouve «par témoins» qu'il a bien fait commerce de «moult blé» mais uniquement en France, que de plus il a reçu par une «nef d'Espagne» en échange de poisson sec, 1834 quintaux de fer et la valeur de 18 quintaux de fer de Normandie (13).

Ce trafic maritime se faisait très probablement par les petits ports voisins, Tréguier, La Roche-Derrien, Port-Blanc, et surtout par Pontrioux où de bonne heure, semble-t-il, les négociants Guingampais eurent des entrepôts.

Bien entendu le commerce exige des crédits et des opérations bancaires qui paraissent avoir été aux mains d'étrangers connus sous le nom de «Lombards». En 1272, Guillaume «Le Lombard» est receveur de la Prévôté de Guingamp. Quand les Papes d'Avignon - depuis 1319 - font pour leur compte, lever des taxes, ils d'adressent à la Société des Bardi de Florence : deux de ces Receveurs députés, Bonaccord-Morelli et Gorio Binnacci, opèrent à Guingamp où ils reçoivent pour le compte du Cardinal Gancelin 20 sols de petits tournois du prieuré de la Trinité. Et, comme le fait remarquer S. Ropartz, il est très probable que ce Morelli s'installe définitivement à Guingamp (14).

LES MAISONS DIEU

Les Ducs, eux non plus, n'oubliaient pas la ville. Jean II avant 1301 y fait bâtir un moulin et réparer le «Château de la Motte». Jean III continue les traditions paternelles (15). La ville se développe et s'embellit. Son Eglise romane écroulée en très grande partie vers la fin du XIII^e siècle, les Guingampais ne voulurent pas rester sur cet échec. Sans tarder on se remit à l'ouvrage et on reprit la construction de l'église actuelle en y gardant toutefois certaines parties qui paraissaient encore en état, quitte à les consolider : tels ces piliers romans qu'on voit à la croisée du transept renforcés d'énormes masses de maçonnerie. Ce bloc si solide pouvait désormais porter la belle flèche, la «pyramide» de 57 m. de haut et que l'on dut édifier au début du XIV^e siècle. C'est probablement sous le règne de Jean II que fut élevé le chœur de l'église avec ses colonnes sveltes et élégantes, trop sveltes malheureusement pour la solidité de l'œuvre, et qu'il faudra renforcer par des arc-boutants intérieurs.

Cinquante ans après, la nef, à son tour, a été achevée, hâtivement peut-être, trop même; car le 29 nov. 1535, deux siècles seulement plus tard,



Jehanne Duchesse de Bretagne femme de St Charles de Blois

PORTAIL DE JEANNE DUCHESSE DE BRETAGNE, FEMME DE SAINT CHARLES DE BLOIS

une large partie au midi, s'écroulera lamentablement comme le veut le phylactère de pierre qui déroule ses plis au grand portail de l'ouest (16) : « La vigille St André vers le soir, l'an mil cinq cent trente et cinq... la grande âme piteuse à voir fut de cette tour qui à terre vint... »

Le développement de Guingamp incita les nouveaux « ordres Mendians » : Frères Mineurs et Frères Prêcheurs, à s'installer dans ses faubourgs. Moins de soixante ans après la mort de St-François d'Assise, le 4 oct. 1226, ses « religieux », les « frères Mineurs » ou « Cordeliers » comme tout de suite les nomme la voix populaire, prenaient possession d'un couvent élevé au nord de la ville à quelques toises des murs, sur le territoire de la paroisse Saint-Sauveur, en cette « Terre Sainte » ainsi qu'on la désignera bientôt quand elle aura reçu les restes mortels du Duc Charles de Blois, tué à Auray, le 29 sept. 1364. C'était le 4 octobre 1283. Un an plus tard, le 14 décembre 1284, l'Evêque de Tréguier, Alain de Bruc, installait les « Frères Prêcheurs » fils, de St-Dominique, plus connus dans la suite sous le nom de Jacobins, dans le monastère construit grâce aux largesses de Pierre de Rostrenen, sur les dernières pentes des côteaux de Montbareil, à quelques pas de celui des Cordeliers (17).

Les deux couvents eurent un rayonnement spirituel considérable : nombre de personnages importants s'intéressèrent à leur vie et parfois voulurent venir y reposer après leur mort; tout spécialement le monastère des Cordeliers. Le Duc Jean II mort en 1305, leur légua par testament 60 livres tournois. Le Comte Guy de Bretagne et sa femme, Jeanne d'Avaugour, Seigneurs de Penthievre, le prirent sous leur protection. Jeanne mourut le 28 juillet 1327 et sur sa volonté elle fut inhumée dans le chœur de l'église... en habit de Ste-Claire. Son mari, décédé le 12 mars 1331 à Nigeon-lez-Paris, la rejoignit dans le tombeau de marbre blanc orné des gisants des deux époux, élevé près les grands degrés du chœur et fermé de grandes et belles grilles de fer (18). Trois ans auparavant, Marie de Brienne, dite de Beaumont, épouse de Henri III d'Avaugour, grand'mère de la comtesse Jeanne, morte le 13 mars 1328, avait voulu pareillement venir reposer au couvent de Guingamp et pareillement revêtir l'habit de « Ste-Claire ». Son parent, son beau-frère Louis d'Avaugour qu'on a confondu gratuitement avec Jean d'Avaugour, son neveu, évêque de Dol, mourut près Senlis, le 23 janvier 1319, et il vint la rejoindre dans la tombe (19) si bien que le monastère des Cordeliers de Guingamp devint comme le St-Denis de la famille d'Avaugour-Penthievre. Le 28 août 1362, le grand bienfaiteur, le Duc Charles de Blois, interdira même aux religieuses d'inhumer dans le chœur de leur église d'autres personnes que les membres de sa famille.

Et ce n'était pas seulement qu'une nécropole que ce couvent des Frères Mineurs, il était surtout le centre des « Fraternités » du bien, ordre de St-François qui fut si répandu et si bienfaisant en Bretagne au point de vue religieux et au point de vue social. On a vu que Jeanne d'Avaugour et Marie de Brienne y furent ensevelies revêtues de l'habit de Ste-Claire, ce qui indique assez vraisemblablement leur appartenance au Tiers-Ordre. Des hommes également en firent partie en grand nombre et non pas seulement « Allain

Kerpuns, sire de Crapado» mort en 1322 et enterré au couvent où Jean, Vicomte de Pommerit, mort en 1431, fut lui aussi enseveli.

Il n'y aurait donc rien d'étonnant que suivant une note rédigée le 3 mars 1647, mais prise sur une ancienne copie, d'après les mémoires et archives du couvent, Saint-Yves y ait pris l'habit de Tertiaire «peu d'années avant son trépas», le 19 mai 1303, ni que Charles de Blois ait été lui aussi Tertiaire franciscain. Pourquoi faut-il que du Monastère illustre rien ne subsiste, même pas le souvenir. «Etiam perire Minoe...» L'armée anglo-française du Prince de Dombes, en mai 1591, le saccagera de fond en comble... Les siècles achèveront le travail.

- (1) *Mémoires de la Soc. d'Arch. et d'Hist. de Bretagne*, T XIV. 1933. pp 203-295; T XV. 1934. pp 199-329.
- (2) *Id.* T. VIII. 1927. p 195.
- (3) *Mémoires de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Bretagne*, T. XV, n°4, pp 244-245.
- (4) *Mémoires de la Soc. d'Emul. des CDN*, T LXV-1933
- (5) *Bibl. Nat. Dupuy* 635, p 119.
- (6) *Bibl. Nat. Dupuy* F. 46. Daté de Courtrai. Sept. 1297.
- (7) *Dom Morice, Preuves*, t1, col 1116-1122, et *Evêchés de Bret.*, tVI, p. 139.
- (8) *Mém. Soc. Hist. et Arch. de Bretagne*, t X. 1929, pp 77-78, et *Evêchés de Bret*, tVI, p 206.
- (9) *Dom Morice, Preuves*, t I, col 1269.
- (10) *Dutemple; Histoire de Lamballe* - 2^e édition-Rennes 1936 - T I p. 41
- (11) *Anciens Evêchés* : T. IV - pp 201-202 a été daté du Mardi 29 juin 1277
- (12) *Anciens Evêchés* : T. IV - p. 213 - acte daté du 18 janvier 1295 -
- (13) *Enquête du Vicomte d'Avranches - Sté Archéologiques d'I.E.V.* 1892. *Le clerc qui rédigea vers 1320 le «Formulaire de Tréguier», présente un modèle de lettre pour un bourgeois qui charge un marchand de lui acheter des étoffes à la Foire de Guingamp (voir R. Prigent : Le Formulaire de Tréguier, p. 87, art. 67.)*
- (14) *S. Ropartz : Pierre Morelli, Guingamp*, 1862 p. 57
- (15) *Sté Archéolog. d'I. & et V.*, T XXII p. 247-254, *Compte de Rolland Le Lombard* -
- (16) *Lire le rapport de M. Merlet sur l'Eglise N.D. et son histoire - au congrès d'Archéologie de France. 1950 CV III^e Session de St-Brieuc - pp. 237 et sq.*
- (17) *Voir Bibl. nation. Fr. 22.343 - fo. 241 et fr. 22.329 fo 117 - D. Morice - Preuves T I - col. 1068 -*
- (18) *Mémoires de la Société d'Emulation des C.D.N.* TL XV 1933 - p. 109 et références *S. Ropartz, Histoire de Guingamp* T I pp. 108 et sq. T II pp. 192 et sq. - *Jeanne d'Avaugour* faisait sans doute partie du «troisième ordre» de St-François autrement dit elle était Tertiaire franciscaine.
- (19) *Mémoires de la société d'Emulation des C.D.N.* TL XV 1933 pp. 99-100 -

LE FURETEUR TREGORROIS

Réponse à la question n° 10 (Les fontaines et leur culte).

Beaucoup de courrier pour évoquer ces fontaines chargées de traditions, et nous ne pourrions citer toutes les lettres. En voici cependant quelques unes : «Ami de monsieur de TONQUEDEC, j'ai vu autrefois dans une de ses fermes (Kermabellec en BOTSORHEL), une magnifique fontaine, située en contre-bas des ruines de l'ancien château.

Sur le granit de cette fontaine étaient gravés un calice et une hostie, et on pouvait y lire une date que j'ai oubliée (il s'agit du XVI^e ou du XVII^e siècle).

A-t-on érigé cette fontaine à cause d'un prêtre qui aurait habité là (**Ker ar Beleg**) ou s'agit-il d'une fontaine de dévotion?

Je ne puis me rendre sur place pour voir l'état actuel de la fontaine, mais je crains que les bouleversements actuels ne fassent disparaître ce bel édifice, comme ont disparu les derniers vestiges du château.»

Un lecteur de Morlaix.

A propos de la fontaine SAINT-RIEC en TRELEVERN

«Cette fontaine se trouve au fond d'un vallon escarpé, au village de KERRIEC.

Depuis longtemps, depuis le XVII^e siècle sans doute, époque où l'on détrônait les vieux saints de nos origines, pour leur substituer des saints romains plus orthodoxes (Saint Klezeff, devenu Saint Clet; Saint Neganthon, devenu Saint Agathon; Saint Pérec, devenu Saint Pierre; Saint Igno, devenu Ignace; Saint Ronan, en Hillion, devenu Saint René, etc.) Saint Rien a été supplanté par Saint Adrien (à l'oreille et avec la liaison, **Sant Rien** se confond avec **Sant Drien**). Mais le village a conservé son nom primitif : **Ker-Riec**. D'après le Dominicain Albert Le Grand, RIOK, RIEK et RIEN sont les différentes formes du même nom. Saint RIEN fut d'abord ermite. Sur la fin de sa vie, il fut recueilli par saint GWENOLE à Landévennec où il mourut.

La fontaine s'appelle, assez curieusement, DOUR-RIEC, et non pas Feunteun Sant Riec. Ce fut autrefois une fontaine monumentale. Elle garde encore son bel encadrement de granit. La niche du fronton a perdu sa statue.

A 150-200 mètres de la fontaine se dresse la chapelle. Elle fut bâtie par les cisterciens de Bégard au XIV^e siècle sur un fond qui faisait partie de leurs immenses domaines. Le jour du pardon, le deuxième dimanche d'août, deux ou trois moines venaient à cheval, de Bégard, pour «cueillir les offrandes».

Sant Rien était invoqué surtout pour les tout petits enfants, pour les maladies du premier âge (maux d'entrailles, diarrhées infantiles, etc.), mais aussi pour tous les enfants en général.

Il était d'usage de venir à la chapelle dans les trois premiers mois après la naissance, et habituellement trois fois (le nombre 3, mystique et sacré depuis aussi longtemps que l'on puisse remonter dans le temps, est particulièrement révérend en Bretagne). C'était le lundi qui était le jour traditionnel de ces pèlerinages. On faisait brûler des bougies devant le saint. Il arrivait aussi que la mère déposât son enfant aux pieds de la statue de saint Rien, dans le chœur, pendant sa visite à la fontaine sacrée. Parfois la maman laissait en **ex-voto** une chemisette du bébé ou une bande ombilicale.

Rituellement, on trempait dans la fontaine une petite chemise dont on revêtait l'enfant, dès qu'elle était sèche. Quand le pèlerinage se faisait par procuration, la pauvre ou la mandataire de l'intéressée se chargeait de l'immersion. Les procurations étaient fréquentes pour les mamans extérieures à la paroisse.

Quelques pratiques superstitieuses s'étaient greffées sur le rite traditionnel (ou bien était-ce une survivance lointaine d'un culte païen?) : on étudiait soigneusement la façon dont la chemisette se comportait sur l'eau. Si les manches s'enfonçaient d'abord, c'était mauvais signe. On jetait dans la fontaine **trois** morceaux de pain. On grattait un peu de mousse de la margelle, que l'on suspendait, dans un sachet, au cou de l'enfant. (Je suis né à Pommerit-Jaudy, près d'une chapelle et d'une fontaine de Sant Rien, en 1912, et tous ces usages ont été scrupuleusement respectés à ma naissance : je l'ai ouï dire souvent à ma mère. La chapelle et la fontaine de Sant Rien existent toujours à Pommerit, près du C.F.A. de Penn-ar-Hoat).

On peut comparer ces usages à ce que rapporte Ernest Renan dans ses **Souvenirs d'enfance** : «...Je naquis avant terme, et, si faible, que, pendant deux mois, on crût que je ne vivrais pas. Gode, la vieille sorcière, vint dire à ma mère qu'elle avait un moyen très sûr pour savoir mon sort. Elle prit une de mes petites chemises, et alla un matin à l'étang sacré. Elle revint, la face resplendissante : «Il veut vivre! Il veut vivre, cria-t-elle. A peine jetée sur l'eau, la petite chemise s'est soulevée». Plus tard, chaque fois que je la rencontrais, ses yeux étincelaient; «Oh! si vous aviez vu, disait-elle, comme les deux bras s'élançèrent». Dès lors, j'étais aimé des fées et je les aimais. Ne riez pas de nous autres Celtes. Nous ne ferons pas de Parthénon : le marbre nous manque. Mais nous savons prendre à poignée le cœur et l'âme...»

La seule statue de Trélévern qui soit classée, se trouve dans la chapelle de Sant Rien. C'est une statue en pierre (Kersanton?) horriblement barbouillée, qui représente la Vierge avec l'Enfant tenant un oiseau. Elle est honorée sous le vocable de N.D. de Délivrance, et invoquée par les femmes en couches.»

Yves Le Bourdonnec, Recteur de Trélévern

Notre lecteur joint à sa lettre une copie de la gwerz de Sant Rien dont voici quelques strophes qui évoquent ces croyances et leur rituel :

*Patron mad ar vugaliou,
Sant Rien, d'euz leign an Nenvou,*

38

*Aotreet d'imp a beurz Doue
Yec'hed ar c'horf hag an ine.*

*En Ker-riec, diust ar mor,
Aotrou sant Rien, 'n oc'h enor,
Hon zadou savaz gwech-all goz
Eur chapel d'eoc'h, en krap ar roz.*

*Damdost d'ezhi, barz eun draouien,
A red, sioul ha sklæer eur feunteun
A droidel dre ar prajou,
A dreuz d'an dreiz ha d'ar bleuniou.*

*O Sant braz, choazet gant Doue
Evit patron d'ar vugale
Aotrou sant Rien, chileouet
Mouez klemmuz ar vamm glac'haret...*

D'autres fontaines trégorroises ont vu se dérouler des pratiques assez semblables en rapport avec les maladies infantiles, les grossesses souhaitées ou difficiles, sans qu'il soit toujours possible de démêler la croyance religieuse, de la superstition, et ... de la connaissance empirique des vertus curatives de certaines sources.

A la fontaine Saint-Yvy de Loguivy-les-Lannion, on pratiquait également l'immersion de la chemise du nouveau-né pour prédire sa proche destinée. A la fontaine Sainte-Pompée en Langoat, les femmes enceintes allaient boire pour assurer leur grossesse. A Plouégat-Guérand, on baignait dans la **Feunteun an Ankou**, le 1^{er} mai, les enfants nés l'année précédente, depuis cette date : si l'enfant retirait les pieds, c'est qu'il était victime d'un mauvais sort et mourrait bientôt. (consulter sur ces différentes croyances, *Madame de Marmier : La mystique des eaux sacrées dans l'antique Armor, Paris, 1947; Paul Sébillot, Légendes locales de Basse-Bretagne, t. 1, 1899; et A. Le Braz, Le Culte des Fontaines chez les Bretons armoricains, in Bull. Soc. arch. Finistère, 1900.*)

Note de la Rédaction

(à suivre)

Question n° 13

Monsieur Jacques ROIGNANT, 4 rue E. Renan à Trébeurden aimerait obtenir des renseignements relatifs au manoir de PEN-LANN en Quemper-Guézennec datant vraisemblablement du 17^{ème} siècle. Ce manoir aurait appartenu jadis à un vicomte de Kermenguy (ou de Kermainguy).